



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 23 novembre 2015 fixant la liste d'aptitude au grade d'ingénieur des ponts, des eaux et des forêts

NOR: DEVK1526174A

(Texte non paru au Journal officiel)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Vu la loi nº 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi nº 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts;

Vu l'arrêté du 20 mars 2015 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un recrutement par voie de sélection professionnelle précédant l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts;

Vu l'avis émis par le comité de sélection constitué à cet effet en date du 14 octobre 2015;

Vu l'avis émis le 18 novembre 2015 par la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts,

Arrêtent:

Article 1er

La liste d'aptitude pour l'accession au grade d'ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, au titre de l'année 2015, est fixée ainsi qu'il suit par ordre de mérite:

Rik VANDERERVEN.

Patrick LEBŒUF.

Philippe PERRAIS.

Sylvie ANDRE.

Bernard MEYZIE.

Florence MEA.

Claire CHAFFANJON.

Benoît DUFUMIER.

Article 2

La directrice des ressources humaines du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le chef du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ



Fait le 23 novembre 2015.

Pour la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et par délégation : Par empêchement de la directrice des ressources humaines : La sous-directrice des carrières et de l'encadrement, M.-A. Deana-Cote

Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement et par délégation :

Par empêchement du chef du service des ressources humaines :

Le sous-directeur mobilité, emplois, carrières,

M. Gomez